



COMPTE RENDU CONFERENCE PREALABLE & VISITE DE SITE

Appel d'offres N°	MCA-CI/GOODS/CB/003 Bis
Intitulé de l'activité	Fourniture d'équipements et accessoires bureautiques (7 copieurs, 3 systèmes vidéo-conférences et téléphonie IP pour 82 postes, Equipements de salles de conference, 2 imprimantes, et 6 vidéoprojecteurs) pour le siège du MCA-Côte d'Ivoire
Objet de la réunion	Visite de site suivie d'une réunion
Date	02 Mars 2020, 11h00 – 12h30 (heure d'Abidjan)
Lieu	Siège du MCA-Côte d'Ivoire, 6 Rue des Sambas, Indénié/Plateau, Abidjan

Etaient présents :

Pour MCA-Côte d'Ivoire :

- Directeur Ressources Humains, MCA-Côte d'Ivoire ;
- Manager IT, MCA-Côte d'Ivoire ;
- Manager Procurement, MCA-Côte d'Ivoire ;
- Spécialiste Senior en Passation des Marchés, PA/CARDNO USA ;
- Spécialiste en Passation des Marchés, PA/CARDNO USA ;

Pour les soumissionnaires :

Trente-six (36) représentants des vingt-quatre (24) sociétés suivantes ont pris part à la séance. Il s'agit de : (1) PAPICI-TOPBURO, (2) BURINFORT, (3) INTELAFRIQUE, (4) BBS (5) MATMED-CI, (6) OAZIS SARL, (7) NORIA, (8) VELINK TECHNOLOGIES, (9) EBURNEA SYSTEM, (10) SYSTEC, (11) CFAO TECHNOLOGIES, (12) EAGLE-CI, (13) MFI-CI (14) ETS DM (15) ORANGE BUSINESS, (16) BEC, (17) BURINFORT, (18) EVOTECH, (19) NOVASY, (20) LIBRAIRIE DE France GROUPE, (21) MAXHUB AFRICA, (22) AZALYST TECHNOLOGIES, (23) E.SC., (24) ORDITIC SARL

1. Introduction

Dans le cadre de l'Appel d'Offres Ouvert n° MCA-CI/GOODS/CB/003 Bis-Fourniture d'équipements et accessoires bureautiques pour le siège du MCA-Côte d'Ivoire, se sont tenues le lundi 02 mars 2020 de 11h00 à 12h30, une visite de site et une réunion préalable à la soumission des offres.

Le Directeur des Ressources Humaines de MCA-Cote d'Ivoire a souhaité la bienvenue aux participants. Le Spécialiste Senior du Procurement du PA/CARDNO a rappelé les objectifs de la visite de site et de la réunion préalable à la soumission des offres, qui sont de (i) permettre aux candidats d'avoir une meilleure compréhension du processus de sélection et des besoins de MCA-Côte d'Ivoire, et (ii) leur permettre de préparer et soumettre des offres de bonne qualité.

2. Compte rendu de la séance

2.1. La visite des bureaux : les participants ont visité : (i) l'espace devant abriter la grande salle de conférences de 180 places, (ii) l'une des trois salles de réunion de 20 places (3 salles aux mêmes caractéristiques seront équipées) (iii) la salle du Conseil d'Administration. Les extraits des plans de ces salles du siège du MCA-Côte d'Ivoire sont en annexes du présent compte rendu (Annexe 1. Extraits de plan).

2.2. La réunion : elle s'est déroulée en trois phases : (a) présentation des aspects de passation des marchés, (b) présentation des conditions particulières de fournitures (spécifications techniques, calendrier de livraison), (c) séance de question/réponses.

L'Agent de Passation des marchés a fait une présentation PPT pour supporter son exposé sur les aspects de passation des marchés et les conditions particulières de fournitures (Annexe 2. Présentation PowerPoint). Il a été rappelé que les informations fournies lors de la présentation ne prévalent pas sur le Dossier d'Appel d'Offres et que toute modification du Dossier d'Appel d'Offres fera l'objet d'un additif en bonne et due forme qui sera publié en conséquence.

Les questions/réponses enregistrées lors de la séance sont résumées dans le tableau ci-dessous.

3. Questions / réponses

N°	Questions/Réponses
Q1.	Pouvons-nous sous-traiter les lots pour lesquels nous n'avons pas de compétences ?
R.1	Oui, un soumissionnaire peut recourir à un sous-traitant, cependant pour la vérification des critères de post qualification (chiffres d'affaires, expériences similaires) du soumissionnaire, les qualifications du sous-traitant ne seront pas considérées.
Q2.	Une offre sous la forme d'infogérance est-elle admise ?
R.2	Non, les offres sous la forme d'infogérance ne sont pas admises. Cet appel d'offres concerne une acquisition de biens et services.
Q3.	Une garantie d'offre est-elle requise en même temps que l'offre ?
R.3	Aucune garantie d'offre n'est requise dans le cadre de cet appel d'offres.
Q4.	Les offres variantes sont-elles permises ?
R.4	Les soumissionnaires peuvent proposer des offres variantes. Celle-ci ne seront considérées que si le soumissionnaire est sélectionné en considérant son offre de base. Les offres variantes doivent obligatoirement porter la mention « Offre variante » et être présentée de manière distincte.
Q5.	Pourrions-nous disposer de la version Word du dossier d'appel d'offres pour l'utilisation des formulaires pour la préparation de notre offre ?
R.5	La version Word du dossier d'appel d'offres sera transmises par email à l'ensemble des candidats ayant transmis leur fiche d'enregistrement. Elle est également disponible à travers le lien Dropbox de l'appel d'offres ci- dessous. Les candidats sont toutefois informés qu'en cas de divergence entre le deux versions Word et PDF, la version PDF prévaudra. https://www.dropbox.com/sh/8q7wcutofaq2xbo/AADJbbbaQXE-zFmPKHVq-c-ua?dl=0
Q6.	Au moment des livraisons, le titulaire du contrat peut-il proposer des équipements différents de ceux inclus dans son offre, suite à la venue sur le marché de nouvelles versions desdits équipements ?
R.6	Cette possibilité est soumise à l'accord de l'Acheteur. En règle générale, le titulaire du contrat doit fournir les biens et exécuter les prestations de services selon son offre qui a été acceptée par l'Acheteur et incluse dans le contrat entre l'Acheteur et lui.
Q7.	Le titre du lot 2 est « Systèmes intégrés visioconférence et téléphonie IP ». Qu'est ce que l'Acheteur entend par le terme « intégré ».
R.7	Le terme « intégré » signifie pour l'Acheteur la possibilité pour les terminaux de téléphone IP d'intégrer une réunion organisée en visioconférence. Cette intégration peut être audio ou audio/vidéo selon les spécifications du poste téléphonique.
Q8.	Pour les systèmes visio-conférence : l'acheteur opte-il pour un système « local » ou « cloud » ?
R.8	L'acheteur opte pour un système de visio-conférence « local ». Un additif sera publiée en conséquence

N°	Questions/Réponses				
Q9.	La grande salle de conférence sera équipée d'un dispositif de sonorisation. L'Acheteur a précisé que cette salle sera utilisée en mode pleine salle, ou en mode cloisonné. Le dispositif de sonorisation attendu doit-il pouvoir fonctionner de manière autonome et simultanée pour chacune des salles cloisonnées ?				
R.9	<p>La grande salle de conférences sera effectivement équipée de cloisons (deux) avec un dispositif d'isolation phonique au niveau des cloisons. Le dispositif de sonorisation proposé doit pouvoir fonctionner dans les deux scénarios d'utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pleine salle ; - 3 ou 2 salles utilisées de manière simultanée. <p>Le nombre de haut-parleurs, la configuration et autres paramètres seront proposés en conséquence.</p>				
Q10.	Quelle est la hauteur de la salle du conseil d'administration ?				
R.10	La hauteur de la salle du Conseil d'Administration est de : hauteur max 2.80m				
Q11.	L'Acheteur souhaite équiper l'autocommutateur d'une passerelle GSM VoIP ? de combien de canaux cette passerelle sera équipée ?				
R.11	La passerelle sera équipée de 16 canaux.				
Q12.	le système vidéo de la grande salle de conférence doit permettre « la capture vidéo et la retransmission en temps réel sur les écrans et en streaming sur le web (Facebook; YouTube, site web de MCA-Côte d'Ivoire). Cette fonctionnalité doit-elle être disponible dans les salles cloisonnées ?				
R.12	La fonctionnalité de streaming sera utilisée lors de l'utilisation de la salle en mode pleine capacité (non cloisonné).				
Q13.	Quelle sont les équipements prévus pour la salle du Conseil d'Administration ?				
R.13	<p>Les équipements prévus pour la salle du Conseil d'Administration sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un vidéoprojecteur - Un écran de projection motorisé de 4 mètres de bases - Un click Share avec 2 boutons ; - Deux micros baladeurs - Une pieuvre téléphonique - Quatre enceintes acoustiques à fixation murale. <p>En plus, l'Acheteur a pris la décision d'ajouter les équipements suivants pour la salle du Conseil d'Administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un système de conférence comprenant 1 micro président et 14 micros délégués et deux micro baladeurs - Baies de rangement avec porte en vitre teintée - Une télécommande de projection laser couleur : porté 15 m <p>L'item micro baladeur est incorporé au système de de conférence.</p> <p>Les spécifications techniques des items additionnelles sont.</p>				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="391 1738 589 1770">Composant</th> <th data-bbox="589 1738 1344 1770">Spécifications techniques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="391 1770 589 1890">3.2.7. Système de conférence</td> <td data-bbox="589 1770 1344 1890">Système de conférence pour 14 participants (1 président et 13 délégués) Système de transmission numérique San fil sur une fréquence 2.4 GHz</td> </tr> </tbody> </table>	Composant	Spécifications techniques	3.2.7. Système de conférence	Système de conférence pour 14 participants (1 président et 13 délégués) Système de transmission numérique San fil sur une fréquence 2.4 GHz
Composant	Spécifications techniques				
3.2.7. Système de conférence	Système de conférence pour 14 participants (1 président et 13 délégués) Système de transmission numérique San fil sur une fréquence 2.4 GHz				

N°	Questions/Réponses	
		<p>Dotée d'une technologie anti-interférence sécurisée Autonomie de 8 heures minimum Portée adaptée pour une salle de 12 mètres sur 5 mètres. Utilisation d'au minimum 3 canaux actifs de manières simultanée. Détection automatique du pupitre président Batterie de lithium rechargeable avec indicateur de charge/tension et fonction de mise en veille automatique. Equipé d'une sortie d'enregistrement Sensibilité -50 dB +/- 2dB Composition : 1 valise de transport, 1 station de réception, 1 pupitre président 14 pupitres délégués, 2 micros baladeurs, 1 chargeur pour les micros Garantie: 1 an minimum</p>
	3.2.8. Baies de rangement	<p>Façade en vitre teintée hauteur minium 80 cm, largeur 50 cm Encart pour le passage des câbles Muni d'une serrure</p>
	3.2.9. Télécommande de projection laser couleur	<p>Portée : au moins 15 m Pointeur laser couleur (pour permettre au public de voir distinctement ce que vous pointez.) Type de batterie : Batteries : rechargeables. Fourni avec réceptacle et ou connecteur pour rechargement Témoin de niveau de charge Longévité de la batterie (pointeur laser) : 20 heures maximum Technologie sans fil : Technologie sans fil 2.4 GHz Compatible Windows Vista, 7, 8, 10 ou version ultérieure Garantie : 1 an minimum</p>
Un additif du Dossier d'Appel d'Offres sera publiée en conséquence		
Q14.	Quelle sont les conditions de paiement prévues pour les contrats de marché qui résulteront de cet appel d'offres ?	
R.14	<p>Les délais, mode et conditions de paiement sont inclus dans le dossier d'appel d'offres (page 129. Section VII. Conditions Spéciales du Contre et Annexe au Contrat- Clause CCAG 14.1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avance : Dix (10) pour cent (%) du Prix d'Adjudication doit être payé dans les trente (30) jours suivant la signature du Contrat, et sur présentation d'une réclamation et d'une garantie bancaire d'un montant équivalent valable jusqu'à la livraison des Biens et sous la forme prévue dans le dossier d'appel d'offres ou sous toute autre forme acceptable par l'Acheteur. - à la réception des biens par MCA-Côte d'Ivoire : Soixante (60) pour cent (%) du Prix d'Adjudication des Biens sont reçus et jugés conformes aux spécifications requises. - à l'installation des équipements : Trente (30) pour cent (%) du Prix d'Adjudication des Biens reçus est payé dans les trente (30) jours suivant la réception des Biens sur présentation d'une réclamation accompagnée du Certificat de Réception émis par l'Acheteur. <p>Les taux ci-dessous s'appliquent uniquement au prix des biens (à l'exclusion du prix des services connexes de maintenance ou support utilisateur).</p> <p>Pour ce qui concerne les Maintenances et supports, Les paiements seront effectués sur une base trimestrielle à la réception du rapport d'activités.</p>	

N°	Questions/Réponses
Q15.	Compte tenu des informations, clarifications apportées ce jour au Dossier d'Appel d'Offres, l'Acheteur pourrait-il accordé aux candidats un délai supplémentaire pour la préparation et la soumission des offres ?
R.15	La date limite de soumission des offres est le 11 mars 2020. L'acheteur procédera au report de la date limite de soumission des offres au 24 mars 2020. Un additif au dossier d'appel d'offres sera publié en conséquence.

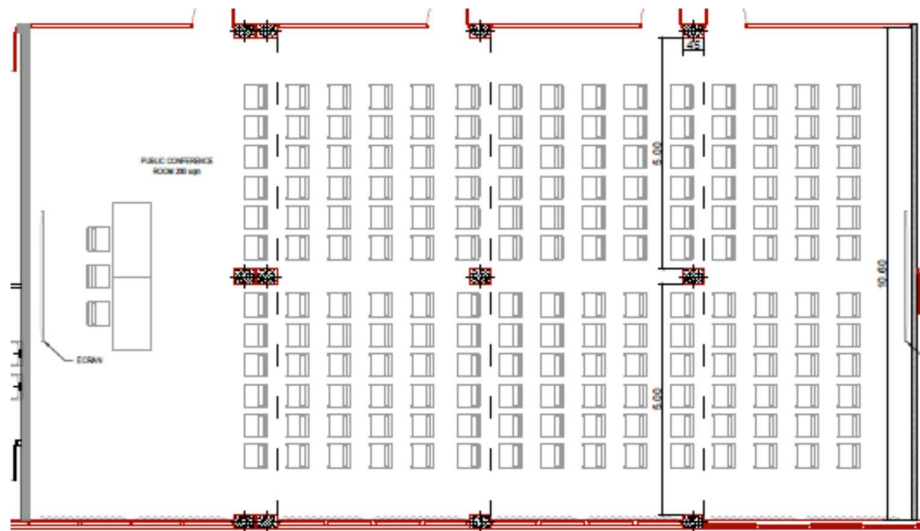
Fait à Abidjan, le 02 mars 2020

L'Agent de Passation de Marchés

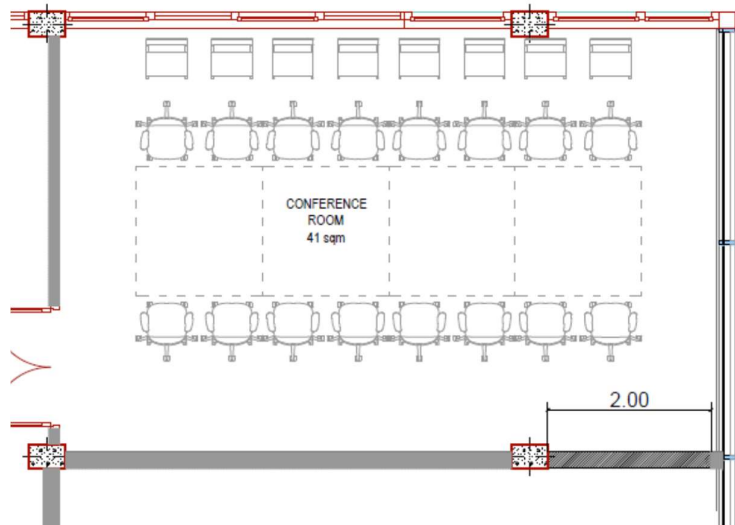
Annexe 1. Extrait de plan
Annexe 2. Présentation PPT

Annexe 1. Extrait de plan (1/150)

Grande salle de conférence de 180 places (il existe une salle)



Salle de réunion 20 places (il en existe une à chacun des 3 étages)



Salle du Conseil d'administration (il existe une salle)

